

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Investissement majeur en environnement pour les Laurentides

ACCÈS – Le Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) applaudit la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE).

Il s'agit d'une reconnaissance manifeste de l'efficacité des CRE sur le terrain et de leur capacité de mobiliser et de rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable et la protection de l'environnement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu'elle accorde toute sa confiance aux CRE, notamment dans la perspective de redoubler d'efforts dans l'accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime aussi clairement la pertinence d'investir dans un réseau capable de créer une

dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socioéconomiques, notamment pour la transition énergétique, la mobilité durable, l'atténuation des changements climatiques, de même que pour la conservation des milieux naturels. « C'est un investissement dans la santé et la qualité de la vie des Laurentiens et Laurentiennes et de tous les Québécois », affirme Philippe Roy, président du CRE Laurentides.

En raison de leur fort attachement aux enjeux régionaux, les CRE ont une vision en matière de protection de l'environnement qui s'inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux. Cet esprit d'ouverture caractéristique fait du CRE Laurentides un allié naturel pour les acteurs qui s'intéressent au développement

de la région. « De plus en plus d'intervenants et de décideurs régionaux et municipaux font appel à l'expertise des CRE, poursuit M. Roy. La rigueur, la compétence et l'indépendance de leur travail leur ont permis d'atteindre un haut niveau de reconnaissance de leur milieu. »

« C'est avec une ardeur et une énergie renouvelée que nous allons poursuivre notre action auprès de nos partenaires et acteurs de changement! », s'enthousiasme Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides. En bonifiant et en pérennisant le programme des CRE, le gouvernement consolide un réseau présent partout au Québec, axé sur les solutions et la coconstruction. Le CRE va aussi avoir les moyens de mieux soutenir l'action de ses membres et de partager l'expertise riche et diversifiée de son réseau. Cela permettra également de renforcer sa présence auprès des partenaires et des différents groupes de travail pour lesquels il est de plus en plus sollicité. En somme, cette bonification du programme



Philippe Roy, président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

est une excellente nouvelle pour l'environnement et pour les Laurentides! »

Infos : Conseil régional de l'environnement des Laurentides, 517, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5B6 Téléphone : 450 565-2987 Fax : 450 565-0346 info@crelaurentides.org

Notre équipe de pharmaciens et notre infirmière peuvent vous aider de plusieurs façons.

Services offerts

- + Hypertension : vente de tensiomètre, consultation et suivi
- + Anticoagulothérapie : tests de RNI, ajustement des doses et suivi
- + Prescription* de médicaments (ex.: santé voyage, arrêt tabagique)
- + Prolongation* d'ordonnances

Soins offerts par notre infirmière Sur rendez-vous les jeudis de 9 h à 15 h

- + Consultation en santé voyage, injection de médicaments et vaccination

* Certaines conditions doivent être respectées. Des frais peuvent s'appliquer.



Bourassa, Halley et Leduc
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à **uniprix**

222-G, chemin du Lac-Millette, Saint-Sauveur • 450 227-8451

**halte +
santé**

Jeudi 5 avril de 14 h à 16 h

**MÉNAGE DE L'ARMOIRE
À PHARMACIE**

Animée par des professionnels de la santé.

P01735_D10056

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.